



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PRÉALABLE À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR L'IMPLANTATION D'UN DATA CENTER AUX ULIS**

**du lundi 21 juin (8h45) au jeudi 29 juillet 2021 (12h)**

**soit 39 jours consécutifs**

**(Arrêté 2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/136 du 27 mai 2021)**

**PROJET :** Déclaration de projet présentée par la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay emportant mise en compatibilité du PLU, pour la réalisation du projet d'implantation d'un Data Center sur le site dit de « l'Orme à Moineaux », ZA de Courtaboeuf aux Ulis .

Cette enquête portera à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLU.

**CONSULTATION DU DOSSIER :** le dossier d'enquête comprenant la mise en compatibilité du PLU sera à la disposition du public à la **mairie – Hôtel de Ville – rue du Morvan 91940** ), pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

- Jeudi : de 8h45 à 12h - fermée au public l'après-midi

- Vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h.

Ces horaires peuvent être éventuellement modifiés en fonction de l'évolution des mesures sanitaires liées au COVID 19.

**Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État en Essonne :**

[www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement](http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement)

Un poste informatique de consultation sera disponible en mairie des ULIS.

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (M. Jean-Yves COTTY, Inspecteur honoraire de l'Education Nationale en retraite), à la mairie des Ulis**

→ **lundi 21 juin de 9h à 12h**

→ **mercredi 30 juin de 14h30 à 17h30**

→ **mardi 6 juillet de 14h30 à 17h30**

→ **mardi 20 juillet de 14h30 à 17h30**

→ **jeudi 29 juillet de 9h à 12h**

Toutes les mesures seront prises par M. le Maire des Ulis pour assurer la réception du public dans de bonnes conditions sanitaires.

**DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE PROJET :** CA Paris-Saclay - Parc Orsay Université – 1 rue Jean Rostand – service urbanisme réglementaire – 91890 Orsay cedex.

**LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** du public pourront être, soit :

- consignées sur le registre d'enquête papier,
- déposées sur le **registre dématérialisé** ouvert du lundi 21 juin (8h45) au jeudi 29 juillet (12h) accessible via le site internet des services de l'État en Essonne mentionné ci-dessus,
- reçues, par écrit ou oral, par le commissaire enquêteur lors de ses permanences,
- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, envoyé à la mairie des Ulis, avant la clôture de l'enquête pour être annexées au registre papier,
- par courrier électronique reçu jusqu'au jeudi 29 juillet 2021, avant 12h à :  
[pref91-lesulis-plu-datacenter@enquete.net](mailto:pref91-lesulis-plu-datacenter@enquete.net)

Les observations et propositions du public transmises par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Essonne (DCPPAT– BUPPE– Bd de France – CS 10701 – 91010 Évry-Courcouronnes Cedex)

**RESULTATS:** le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet susvisé, en mairie des Ulis ou à la préfecture.

**DÉCISIONS :** La commune des Ulis disposera d'un délai de 2 mois pour adopter la déclaration de projet. En l'absence de délibération ou en cas de désaccord, le préfet approuvera ou refusera la mise en compatibilité.